Depuis sa création en 1945, « le machin », comme l'appelait le Général n'a pas tant brillé que cela. Si bien que chaque année c'est dans une indifférence quasi-générale que les dirigeants prononcent leur discours, ce discours loin de chercher un écho diplomatique est d'avantage politique et sert la « com' » de chacun pour sa politique intérieure, en particulier pour les dirigeants occidentaux qui cherchent la réélection.

L'ONU est-elle obsolète ? Il convient tout d'abord de rappeler son but principal à savoir promouvoir et conserver la paix dans le monde. Mais cette fois attention on ne fera plus les erreurs de la Société des Nations c'est juré, la guerre va être déclarée illégale! Si je ne doute pas de la bonne volonté de ses fondateurs, il convient de porter un constat réaliste, qui sera ici sévère, sur le bilan de l'ONU et son utilité aujourd'hui. La fondation même du conseil de sécurité, organe principal de l'organisation, est problématique : y sont présents de manière permanente cinq États disposant d'un droit de veto sur chacune des questions abordées. Plusieurs problèmes se posent dès lors. Tout d'abord celui de la légitimité du conseil de sécurité, car si à une certaine époque les États-Unis, l'URSS, la Chine et les deux empires européens pouvaient bien représenter la majeure partie du monde, cette époque est désormais révolue, et il n'est pas sérieux de prétendre travailler sur les affaires du monde sans de grandes puissances comme l'Inde, le Japon, l'Allemagne et sans même de pays Africains ou Sud-Américains. On soulignera d'ailleurs l'ironie de la situation, une organisation dont le but est la paix mais dont le directoire est dominé par ceux même qui ont un rôle majeur dans le déclenchement des deux guerres mondiales ; et qui, au nom de la paix, fera la guerre et imposera des embargos meurtriers sur populations civiles. De même le fait que l'ONU ait été construite dans le but d'être unificatrice pose des problèmes de contradiction : du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et du respect de l'intégrité territoriale des États, comment trancher ? C'est en réalité la porte ouverte à l'arbitraire et à une application du droit à géométrie variable (Kosovo VS Crimée). Enfin la faiblesse de l'organisation face à de nouvelles problématiques comme le terrorisme, le climat, les enjeux du cyberespace et la mutation de conflit entre États vers des conflit intra-étatiques ne met qu'un peu plus en avant sa faiblesse.

Après ce jugement sévère, il convient de rappeler néanmoins que l'ONU ne se résume pas uniquement au conseil de sécurité et à son inaction. L'ONU reste une tribune dans le monde permettant un dialogue entre toutes les nations, l'assemblée générale notamment a le mérite d'infliger chaque année un vote cinglant contre les États-Unis et sa politique vis-à-vis de Cuba par exemple. Enfin l'ONU c'est aussi l'UNICEF et ses programmes pour l'éducation, l'UNESCO et le patrimoine mondial de l'humanité, l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique et la coopération nucléaire, l'Organisation internationale du travail et ses conventions internationales pour la protection des travailleurs, le programme alimentaire mondial et d'autres instances qui souffre malheureusement d'un manque de reconnaissance.

En réalité poser la question de l'ONU c'est poser la question même du multilatéralisme. J'ai néanmoins tendance à croire que ce dernier est assez peu possible, l'Occident a profité de son avance sur le monde et de sa victoire de la guerre froide pour abuser du droit international. Se faisant il a dévoyé lui même les principes du multilatéralisme qu'il défendait à l'origine, et qui depuis sont repris par ceux qui s'oppose à l'axe atlantique. Je ne vois aujourd'hui que trois issues pour l'ONU : sa fin propulsé par un retour des « populistes », une impossibilité pour l'organisation de se réformer et un affrontement croissant avec les nouvelles puissances ; sa réforme propulsée par les nouvelles puissances qui chercher à promouvoir le multilatéralisme pour contre balancer le « camp du bien » ; enfin le statut quo qui ne peut être que temporaire. En réaliste animé par un profond patriotisme je pense que la France devrait chercher à garder le statut quo le plus longtemps possible, tout en plaçant ses pions en cas de possible refonte de l'organisation ; et dans ces conditions l'ONU est en effet bel et bien obsolète pour la

promotion de la paix mais il reste néanmoins un instrument de puissance à la France.